

RELEVÉ DE DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR DU 21 JUILLET 2013

Réévaluation vacation officiels pour la saison 2013-2014

Au vu de l'absence d'augmentation des vacations des officiels depuis le passage à l'euro il est voté à l'unanimité les hausses suivantes :

	Juge-arbitre	Délégué officiel
De 1 à 12 assauts ou combats	25 euros	48 euros
Plus de 12 assauts ou combats	40 euros	78 euros
Tour Rhone Alpes Jeunes (forfait)	75 euros	144 euros

Une hausse de la vacation sera soumise au vote du Comité directeur toutes les fins de saisons jusqu'à la fin du mandat en cours.

Prix stage de rentrée

Le prix du stage est maintenu à 80 euros pour la saison 2013-2014 malgré la hausse votée en fin de saison dernière à 100 euros au vu du choix final de la structure du COM de Voiron situé dans la région mais dont les structures d'hébergement sont plus vétustes.

Inscriptions Tour Rhône Alpes Combat

Les inscriptions se feront cette saison sur le site de la Ligue afin de surveiller la date de forclusion. Par contre les inscriptions ne seront définitivement validées uniquement si le chèque de caution est parvenu à la Ligue au plus tard au jour de la forclusion.

Intégration ETR

Vote à l'unanimité de l'intégration d'Alexandre SAPORITO à l'équipe technique régionale en tant que stagiaire pour la saison à venir. La titularisation sera validé en fin de saison.

Réunion ETR

En vue de la réunion de l'ETR le 28 septembre à Bron. Les DTD doivent envoyer leur calendrier départemental prévisionnel au DTL par mail avant le 7 septembre.

Recyclage des Officiels

Samedi 28 septembre à Bron de 13h30 à 17h